

de munitions de guerre, ont eu aussi ordre de faire voile pour Gaëte, où l'on continuë d'envoyer ce qui est jugé nécessaire pour faire une vigoureuse résistance en cas d'attaque.

Les Communautés du Royaume avoient représenté au Gouvernement qu'elles n'étoient pas en état de mettre sur pied la milice, conformément aux ordres donnés aux Vicaires - Généraux ; mais ensuite d'une résolution du Gouvernement d'autoriser ces Communautés de suspendre pendant deux mois le paiement de certaines dettes, afin d'en employer l'argent à la levée & à l'entretien de la milice, elles se sont conformées aux ordres qu'elles avoient reçu, de sorte que cette milice est à present sur pied.

On commença le premier Fevrier à faire le paiement du don gratuit de 600. mille ducats accordé à l'Empereur par les États du Royaume : Du provenu de ce don l'on doit rembourser quelques-uns des principaux Banquiers & Négocians de Naples d'un emprunt que leur a demandé le Secrétaire d'Etat du Royaume, afin d'en remettre la valeur à Venise pour le service de l'Armée Impériale qui se forme en Italie, supposé que cet emprunt vint à être accordé. Le Viceroi a fait aussi la demande d'un emprunt aux Députés & Protecteurs des Banques publiques, en leur donnant pour hypothèque une partie des Domaines de l'Empereur.

Ce qu'on apprend de la Sicile, est, que l'on y travaille en toute diligence à réparer les Fortifications de Messine, afin de mettre cette Ville en bon état de défense, & qu'un Convoi de 21. Bâtimens qu'on y avoit chargés de grains pour Trieste & Fiume, ayant essuyé une rude tempête, avoit été obligé de rentrer dans le Port fort mal traité.

*IX. Corse.* Nous avons parlé ailleurs \* d'un nouveau

\* Voyez Fevrier dernier, page 116.